

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 11 février 2020

Délibération
n° CA 2020 - 22

relative au tarif du Diplôme Universitaire
Corporate Finance

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le tarif du Diplôme Universitaire Corporate Finance de l'école de management de Toulouse est établi à 2 500 €.

Article 2

Ce tarif sera appliqué à partir de la rentrée universitaire 2020-2021.



La Présidente du Conseil d'Administration

Corinne MASCALA

